

**\*COMPTE RENDU\***  
**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2014**

**Étaient présents :** MM. BUGGIN Philippe Maire ROGER Annie Ier Adjoint CAHIER Jean-Pierre COYCO Sylvie SAMOUILLAN Gilles Adjoints.  
MM. CARBALLO Julio SAFFORES Manuella GRYNFELTT Philippe DECHANDOL Gilles LANGE Corinne MASSON Hervé SALLETTE Doris ARBIDE Virginie THOMAS Sébastien.

**Absent excusée :** Mme WEBER Caroline.

**Secrétaire de Séance :** Mme SAFFORES Manuella.

**RALLYE NATIONAL DU MÉDOC**

Le Conseil Municipal de Saint Germain d'Esteuil à l'unanimité émet un avis favorable sur cette manifestation qui aura lieu le 14 décembre 2014.

Le Conseil Municipal rappelle toutefois que tous les riverains doivent parfaitement être informés des heures de fermeture du circuit.

**SIAEPA**

**ADOPTION DES RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS D'ASSAINISSEMENT, D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET DE L'EAU POTABLE**

Conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire chargé de présenter au Conseil Municipal les rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement, d'assainissement non collectif et de l'eau potable.

Après avoir entendu le rapport de Mr BUGGIN Philippe Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

\*Prend acte des rapports sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement, de l'assainissement non collectif et de l'eau potable pour l'année 2013.

\*Charge Mr BUGGIN Philippe Maire de tenir ces documents à disposition du public.

**SDEEG**

**NUMÉRISATION CADASTRALE**

**CONVENTION D'ÉCHANGES DE DONNÉES INFORMATISÉES**

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Mr le Maire à signer la convention d'Échanges de Données Informatisées (EDI) avec le SDEEG représenté par Mr PINTANT Xavier Président.

**SYNDICAT DE VOIRIE**

**ACTIF-PASSIF**

Plusieurs étapes ont été réalisées pour dissoudre le Syndicat Intercommunal de Voirie des cantons de Lesparre et St Vivien :

4 décembre 2012 :	conservation des archives du SIV par la commune de Lesparre
31 décembre 2012 :	arrêté préfectoral retirant les compétences au SIV
31 octobre 2013 :	départ à la retraite de Monsieur Hervé BLANC
23 décembre 2013 :	répartition des actifs et des passifs du SIV
1er janvier 2014 :	mutation de Mr Philippe RABUT à la commune de Lesparre
1er janvier 2014 :	prise en charge de Monsieur Rémi GUILLOT par le Centre de Gestion de la Gironde
5 mars 2014 :	comptes administratifs et de gestion 2013 du SIV

Conformément aux articles 3 et 4 de l'arrêté du 23 décembre 2013 « la liquidation du syndicat devra être déterminée par délibérations concordantes du comité syndical et des communes membres » et devra porter, après adoption du compte administratif de clôture, sur la répartition entre les communes membres du syndicat, de l'actif, du passif, du personnel, des contrats et archives.

Le Conseil Municipal,  
D'après ces éléments explicatifs,

Considérant :

Que les comptes administratifs et de gestion 2013 sont adoptés

Que la commune de Lesparre conserve les archives

Que le tableau de répartition pour l'actif et le passif entre les communes adhérentes (la ville de Lesparre ayant engagé un agent n'entre pas dans le calcul) est arrêté pour Saint Germain d'Esteuil à 8.10 % de la dépense soit 2 609.06 euros (ordre de grandeur) comprenant les prestations et cotisations hors matériaux entre 1996-2012.

<b>COMMUNES</b>	<b>TOTAL 1996-2012</b>	<b>% pour chaque commune</b>	<b>Ordre de grandeur par commune</b>
	<b>des prestations et cotisations hors matériaux</b>		
BEGADAN	64.365.85	4.07	1 310.31
BLAIGNAN	24 844.19	1.57	505.76
CIVRAC	111 109.86	7.02	2 261.89
COUQUEQUES	17 588.08	1.11	358.04
GRAYAN	166 888.11	10.55	3 397.38
JAU	127 141.05	8.04	2 588.24
LE VERDON	125 150.88	7.91	2 547.72
LESPARRE	....	....	....
NAUJAC	101 587.76	6.42	2 068.04
ORDONNAC	108 076.60	6.83	2 200.14
PRIGNAC	21 008.64	1.33	429.31
QUEYRAC	146 876.50	9.29	2 990.00
ST CHRISTOLY	78 825.50	4.98	1 604.67
ST GERMAIN	128 163.98	8.10	2 609.06
ST VIVIEN	172 452.59	10.90	3 510.65
ST YZANS	42 093.34	2.66	856.90
TALAIS	67 081.01	4.24	1 365.58
VALEYRAC	78 414.50	4.96	1 596.30
TOTAL	1 581 748.65	100.00	32 200.00

Décide à l'unanimité

De valider la répartition notifiée dans le tableau voté par le comité syndical du 23 décembre 2013 pour la somme de 2 609.06 €

D'inscrire celle-ci à l'article 6558 de la section de fonctionnement du budget principal 2014.

### **PRIX DU REPAS DE LA CANTINE SCOLAIRE ANNÉE 2014/2015** **INSTITUTEURS ET STAGIAIRES**

Le prix du repas de la cantine scolaire pour l'année 2014/2015 sera :

4.00 € pour les instituteurs

2.40 € pour les stagiaires

### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR MÉDOC** **ADHÉSION 2015 À L'OFFICE DE TOURISME**

Le Conseil Municipal à l'unanimité a choisi le pack visibilité pour adhérer à l'Office de Tourisme pour un montant de 150.00 €.

## GÎTES RURAUX : TARIFS DES LOCATIONS POUR LA SAISON 2015

	<b>C 022</b>	<b>C 023</b>	<b>C 024</b>	<b>C 025</b>
TRÈS HAUTE SAISON	405.00 €	435.00 €	487.00 €	487.00 €
HAUTE SAISON	392.00 €	423.00 €	472.00 €	472.00 €
MOYENNE SAISON	246.00 €	266.00 €	290.00 €	290.00 €
HORS SAISON	227.00 €	227.00 €	266.00 €	266.00 €
WEEK-END 1 NUIT	86.00 €	86.00 €	101.00 €	101.00 €
WEEK-END 2 NUITS	174.00 €	174.00 €	205.00 €	205.00 €
WEEK-END 3 NUITS	205.00 €	205.00 €	243.00 €	243.00 €

### LIMITATION DE VITESSE 30 KM/H ET 50 KM/H PASSAGE À NIVEAU ARTIGUILLON ET ÉCOLE

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de limiter la vitesse à 30 km/h et 50 km/h au passage à niveau à Artiguillon et à l'école.

Un arrêté municipal sera pris afin d'installer les panneaux de signalisation.

### TARIFS DE LOCATION DES SALLES À PARTIR DU 1er JANVIER 2015

#### PETITES SALLES :

Location commune et employés communaux	110, 00 Euros
Location hors commune	150, 00 Euros

#### SALLE POLYVALENTE :

Caution	250, 00 Euros
Location commune et employés communaux (du vendredi 11h00 au lundi 11h00)	280, 00 Euros
Location hors commune (du vendredi 11h00 au lundi 11h00)	550, 00 Euros
Location commune et employés communaux (du samedi matin au lundi si la salle est prise le vendredi uniquement)	200, 00 Euros
Location hors commune (du samedi matin au lundi si la salle est prise le vendredi uniquement)	350, 00 Euros
Location à la journée commune et employés communaux (1 jour du lundi au vendredi)	150, 00 Euros
Location à la journée hors commune (1 jour du lundi au vendredi)	250, 00 Euros

#### ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Trois fois gratuit par an CAUTION	250, 00 Euros
Manifestations supplémentaires	suivant la location : tarif commune à appliquer

## **Documents demandés :**

Copie de la carte d'identité  
Attestation de l'assurance responsabilité civile au nom du loueur  
Nature de la manifestation

## **ENQUÊTE PUBLIQUE** **PROJET DE MÉTHANISATION DE MÉDOC ÉNERGIE**

Le Conseil Municipal de Saint Germain d'Esteuil à l'unanimité émet un avis favorable suite à l'enquête publique concernant le projet de méthanisation de Médoc Énergie qui a eu lieu du 7 octobre 2014 au 7 novembre 2014.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Des panneaux d'affichage municipal ont été installés dans les principaux lieux-dits de la commune.

Philippe BUGGIN informe le conseil municipal d'une prise de rendez-vous avec Mme LAPEYRE.

## **Temps d'Activités Périscolaires (TAP)**

700.00 € pour les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ont été dépensés

4020.00 € ont été versés

## **Compte rendu sur le patrimoine**

Deux enduits peints sont actuellement exposés au musée de Toulouse jusqu'au 22 mars 2015.

Le mobilier archéologique qui était entreposé sur la commune de Vertheuil est désormais entreposé à Saint Germain d'Esteuil.

Des chercheurs archéologiques devraient effectuer des fouilles sur le Site de Brion.

Convention en attente.

## **Réparations tracteurs**

Pompe du tracteur John Deere et du tracteur Ford : devis à venir

Coût à voir.

## **Travaux fossés**

**Chalet des bois (le long du marais) :** Le pont est fini, il est sécurisé.  
Il appartient à la commune et non aux Bassins Versants.

**Saint Gaux :** Le fossé a été refait. Les buses ont été fournies par les administrés.

**Lartiga :** Visite sur le terrain par Philippe BUGGIN et Sébastien Thomas prévue le 22.11.2014  
Faire devis – travaux en régie

## **Problème soulevé par Mr THOMAS Sébastien**

Mr THOMAS Sébastien a rencontré des acheteurs potentiels pour des parcelles de bois appartenant à la commune. Ils feront une proposition du prix de la coupe du bois.

## **Budget**

Réunion de la commission des finances : jeudi 4 décembre 2014 à 18h00.

Demande pour les subventions avant le 15 décembre 2014. Le reste de l'église : subventions seront versées.

## **Petits travaux au Stade**

Décasement et tranchée avec cailloux drainants pour éviter l'eau devant les vestiaires du stade.

Haies trop hautes, devis avec entreprises ou pas (location nacelle, autorisation pour les employés communaux).

Partie droite : remise en état pour faire un petit stade car beaucoup de licenciés.

Fait et délibéré en Séance.